



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/423
23 juin 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session
Point 103 de la liste préliminaire*

CAMPAGNE INTERNATIONALE CONTRE LE TRAFIC DES DROGUES

Lettre datée du 23 juin 1988, adressée au Secrétaire général par le
Représentant permanent de la Malaisie auprès de l'Organisation des
Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer le texte d'une déclaration que S. E. Dato Seri Mahathir Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie, prononcera lors de la première commémoration annuelle de la Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 103 de la liste préliminaire.

Le Représentant permanent,

(Signé) Dato RAZALI Ismail

* A/43/50.

ANNEXE

Déclaration du Premier Ministre de la Malaisie lors de la
commémoration, le 26 juin, de la Journée internationale
contre l'abus et le trafic illicite des drogues

Cela fait exactement un an que 138 Etats et près de 200 organisations non gouvernementales et autres organismes régionaux et intergouvernementaux se sont réunis pour s'attaquer au problème universel de l'abus et du trafic illicite des drogues, problème qui ne fait que croître. La convocation de la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues du 17 au 26 juin 1987 à Vienne a été l'expression de la volonté politique des nations de lutter contre le problème de la drogue dans tous ses aspects. La Conférence a fait des progrès décisifs en établissant un plan d'action international pour lutter contre ce fléau qui menace de nous détruire.

Le Schéma multidisciplinaire complet pour les activités futures de lutte contre l'abus des drogues, qui a été adopté à l'unanimité par la Conférence, est un répertoire de mesures concrètes à l'intention des gouvernements, des organisations intergouvernementales et régionales, des organisations non gouvernementales, de l'Organisation des Nations Unies, des établissements universitaires et des particuliers qui luttent contre le problème de la drogue.

Je suis heureux de constater qu'au cours de l'année écoulée, les nations participantes ont déployé d'importants efforts pour mettre en oeuvre le Schéma multidisciplinaire complet pour les activités futures de lutte contre l'abus des drogues. La question de l'abus et du trafic illicite des drogues a été inscrite à l'ordre du jour de pratiquement chaque réunion internationale, régionale et bilatérale. Le Mouvement des pays non alignés, l'Organisation de la Conférence islamique, les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth et diverses instances régionales telles que l'Organisation de l'unité africaine, la Communauté économique européenne et l'ANASE se sont tous penchés sur ce problème. Les travaux effectués par les chefs des services nationaux de répression des infractions en matière de stupéfiants et les organismes des Nations Unies, notamment ceux de la Commission des stupéfiants et de la Division des stupéfiants, en vue d'atteindre les objectifs pertinents du Schéma multidisciplinaire complet dans le cadre de leurs mandats respectifs, ne sont pas passés inaperçus.

Tout aussi importants sont les efforts actuellement en cours pour mettre au point la nouvelle convention contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes. Cette nouvelle convention couvre des domaines qui ne sont pas abordés dans la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 et la Convention sur les substances psychotropes de 1971. L'adoption de cette nouvelle convention par toutes les nations constitue une contribution décisive aux efforts que nous déployons pour faire face au problème du trafic illicite et de l'abus des drogues.

Des progrès considérables, qui n'auraient pu être réalisés sans la volonté et la contribution de tous, ont été accomplis dans la lutte contre le problème de la drogue. Il reste cependant encore beaucoup à faire en matière d'efforts et de coopération. Il est impératif que nous maintenions notre "avance" dans cette "guerre". Nous devons poursuivre notre objectif d'une société internationale

/...

libérée de l'abus des drogues. Nous devons absolument redoubler d'efforts afin de traduire, par des mesures concrètes, l'engagement que nous avons pris voici un an. Ne nous berçons pas d'illusions en pensant que nous avons fait tout ce que nous pouvions pour circonscrire le problème. L'abus et le trafic illicite des drogues continuent d'exister.

Beaucoup a été accompli, mais le plus dur reste à faire. Nous avons toutefois franchi la première étape avec courage. Il nous faut désormais faire preuve de détermination et de volonté pour lutter de manière implacable contre l'abus et le trafic illicite des drogues. Poursuivons notre bataille contre ce problème avec encore plus de conviction au cours des années à venir!
